



DANUTA HÜBNER: LA GOUVERNANCE ET L'APPROCHE INTEGREE AU NIVEAU DE L'UNION EUROPEENNE/ GOVERNANCE AND INTEGRATED APPROACH AT THE EUROPEAN UNION LEVEL

Depuis le 1er mai 2004, Danuta Hübner est Commissaire en charge de la politique régionale. Après un brillant parcours universitaire comme doctorante et professeur, Danuta Hübner devient en 1994 Sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Industrie polonais. Elle est en 1995 négociatrice principale pour l'adhésion de son pays à l'OCDE et devient en 1996 plénipotentiaire du gouvernement pour la création du comité pour l'intégration européenne (KIE), puis secrétaire du KIE avec le rang de Secrétaire d'État et chef du bureau du comité pour l'intégration européenne (UKIE). En elle occupe de 1997 à 1998 le poste de chef de la Chancellerie du président de la République de Pologne, avec rang de ministre. A partir de 1998 et jusqu'à 2001, elle Secrétaire exécutive adjointe puis Secrétaire générale adjointe et secrétaire exécutive pour la Commission économique des Nations unies pour l'Europe à Genève. De 2001 à 2003 Danuta Hübner est chef de bureau au comité pour l'intégration européenne et secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères de la Pologne avant de devenir en 2003 Ministre des affaires européennes de Pologne.

As of 1st of May 2004, Danuta Hübner is the European Commissioner in charge of regional policy. After a brilliant academic as a doctoral student and lecturer, Danuta Hübner became in 1994 Under-Secretary of State in the Ministry of Industry and Trade of Poland. She was in 1995 chief negotiator for accession to OECD and became in 1996 Government Plenipotentiary for establishing the Committee for European Integration (KIE), Secretary of KIE with the rank of Secretary of State and Head of the Office of the Committee for European Integration (UKIE). She held from 1997 to 1998 the function of Minister Head of the Chancellery of the President of the Republic of Poland. Since 1998 until 2001, she was Deputy Executive Secretary and United Nations Under Secretary General and Executive Secretary of United Nations Economic Commission for Europe in Geneva. From 2001 to 2003 Danuta Hübner is Head of Office of the Committee for European Integration and Secretary of State for the Polish Ministry of Foreign Affairs. In 2003 she became Minister for European Affairs of Poland.

Danuta Hübner Membre de la Commission responsable de la Politique régionale «La gouvernance et l'approche intégrée au niveau de l'Union Européenne» Colloque « vers une nouvelle gouvernance des territoires : pour quels projets ? avec quels acteurs ? quelles méthodes?"

Madame le Maire, Monsieur le Préfet, Monsieur le Député, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour l'invitation à participer à ce séminaire qui revêt, pour moi, une importance primordiale. En effet, l'Union européenne a besoin d'une gouvernance repensée pour assurer une meilleure préparation ainsi qu'une mise en œuvre efficace de ses politiques, mais également et surtout, pour être plus proche des citoyens européens.

Je souhaite développer ma présentation autour de trois points :

D'abord, notre approche générale vis-à-vis de la gouvernance et de l'approche intégrée, plus particulièrement dans le contexte de la politique de cohésion.

Ensuite, je souhaite partager avec vous mes premières réflexions en ce qui concerne le renforcement nécessaire de ces deux concepts ainsi que, troisième point, des réflexions sur leur avenir au niveau européen.

1. La gouvernance et l'approche intégrée

La Commission européenne porte une attention toute particulière à l'attente des citoyens en matière de gouvernance. Pour ce faire, elle s'est attachée à développer des initiatives dont je vous présente trois exemples :

La Commission s'est engagée à transmettre directement toutes ses nouvelles propositions et ses documents de consultation aux parlements nationaux en les invitant à réagir, de façon à améliorer le processus d'élaboration des politiques.

Elle s'est aussi engagée à réduire la bureaucratie au minimum nécessaire. Elle a ainsi montré la voie en simplifiant la législation existante et en systématisant le recours à l'analyse d'impact. Cet instrument permet d'analyser ex-ante les incidences économiques, sociales et environnementales de nos propositions législatives.

La Commission a également réussi à convaincre les Etats membres de garantir une meilleure transparence dans les politiques européennes, notamment en permettant l'accès aux documents. Concernant les fonds européens, les autorités de gestion ont désormais l'obligation de publier le titre du projet, la liste des bénéficiaires, ainsi que le montant du financement public alloué à ce projet.

En ce qui concerne la gouvernance, nous sommes allés plus loin dans notre politique de cohésion que dans les autres politiques européennes. En effet, la politique de cohésion a besoin de s'appuyer sur un partenariat fort. Ce partenariat est d'abord vertical, c'est-à-dire entre chaque niveau administratif - communautaire, national, régional et local. Mais il est aussi horizontal, c'est-à-dire entre les acteurs de même niveau régional ou local: acteurs publics, privés, recherche, société civile. Notre conviction est clairement déclarée: lorsque les

partenaires travaillent ensemble, le service public gagne en qualité et en efficacité et la stratégie de développement est d'autant plus performante.

Ceci est d'autant plus important dans le contexte actuel. Dans une économie et une société qui se mondialisent, il est nécessaire d'associer tous les acteurs pour améliorer les performances économiques de l'Union européenne.

Nous sommes également allés plus loin en ce qui concerne la mise en place de l'approche intégrée dans la politique de cohésion. Contrairement aux politiques sectorielles de l'Union européenne comme, par exemple, le transport, la recherche et l'énergie, la politique de cohésion peut réaliser tout son potentiel qu'à travers une approche intégrée.

L'intérêt d'intégrer les politiques est de mieux en mieux compris. Par exemple, l'adaptation au changement climatique est un défi majeur et aura de profondes répercussions sur les efforts déployés par l'Europe pour renforcer la compétitivité et créer davantage d'emplois. En intégrant le développement durable dans nos politiques d'encouragement à l'innovation, nous pourrions non seulement nous adapter en optimisant le rapport coût-efficacité, mais aussi profiter des perspectives commerciales qui se présentent, notamment en matière d'énergies renouvelables et de technologies vertes.

2) Le renforcement des deux concepts

Au travers de l'approche intégrée, la politique de cohésion permet de coordonner les politiques sectorielles et territoriales afin d'optimiser les synergies. Seule une mise en œuvre coordonnée des différentes politiques permettra aux régions d'Europe d'exploiter tout leur potentiel et, par là même, de relever les défis qui se posent à nous tous.

C'est la raison pour laquelle je me réjouis de l'insertion d'une mesure consacrée à l'élaboration d'une stratégie régionale d'innovation dans la grande majorité des programmes régionaux français. En effet, outre les retombées positives que cette démarche ne manquera pas d'avoir sur la compétitivité régionale et locale, je constate qu'elle produit déjà des résultats encourageants sur l'élargissement du partenariat, donc sur la gouvernance. L'association d'acteurs nouveaux, moins institutionnels, nécessite de repenser les modalités de la gouvernance, sur un mode plus dynamique, élargi et permanent. Ces stratégies sont également des vecteurs de renforcement du partenariat horizontal entre les régions au niveau européen. En effet, une grande conférence organisée conjointement avec l'Espagne, à Séville, en mai prochain aura pour thème les stratégies régionales d'innovation, prenant les régions françaises comme modèle.

En tout cas, ce partenariat de connaissances et de compétences des différents "acteurs clés" a l'avantage de produire une meilleure compréhension des atouts et des besoins, d'accroître la pertinence des propositions qui en ressortent, et de faciliter l'acceptation et l'appropriation de ces propositions sur le terrain. Bref, c'est un gage d'efficacité accrue pour le programme.

Une autre démarche pour renforcer une bonne gouvernance et une approche intégrée dans la nouvelle programmation 2007-2013 est l'accent que nous avons mis sur la coopération au niveau régional et local. Une multitude d'exemples attestent de ce renforcement, comme la nouvelle initiative de la Commission européenne "Régions, actrices du changement économique". Je vous encourage, par ailleurs, les représentants de régions ici présents - de la Champagne-Ardenne ou ailleurs - de prendre part à cette initiative. Elle vise l'identification et la diffusion de bonnes pratiques entre les partenaires régionaux et locaux dans le domaine de la modernisation économique des régions et des villes, de la croissance et de la création d'emploi, ainsi que de l'intégration de politiques innovantes dans les programmes européens.

Un autre exemple éminemment transfrontalier pour renforcer la bonne gouvernance est bien celui du Groupement européen de coopération territoriale (GECT). Comme vous le savez, il s'agit d'un nouvel instrument qui vise à faciliter et promouvoir la coopération transfrontalière. Le GECT permet à des groupements coopératifs de mettre en œuvre des projets de coopération territoriale cofinancés par la Communauté. Je crois savoir, Monsieur le Député

(Beaupuy), que le développement de cet instrument vous tient particulièrement à cœur, comme vous l'indiquez dans votre rapport. Le premier GECT en Europe est par ailleurs constitué entre la France et la Belgique. Il s'agit de « l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai », qui a été mis en place en janvier dernier. Il constitue la première agglomération transfrontalière d'Europe avec 2 millions d'habitants et est un bel exemple de gouvernance améliorée. Votre idée, M. le député, d'échanges entre collectivités sur le modèle "d'Erasmus" semble très pertinente dans cette optique.

3. Les réflexions sur l'avenir de la gouvernance et de l'approche intégrée au niveau européen

Mesdames et Messieurs, j'en viens maintenant à mon troisième point, à savoir l'avenir de la gouvernance et de l'approche intégrée au niveau européen. Comme vous le savez, la Commission a engagé une large réflexion sur les priorités politiques de l'Union dans le cadre de la revue budgétaire 2008-2009, y inclus la politique de cohésion.

Première conclusion: La politique de cohésion doit apporter une réponse aux nouveaux défis auxquels sont confrontées nos régions: l'accélération des restructurations économiques induites par la mondialisation ; l'évolution démographique ; le changement climatique ; la sécurité énergétique et les risques de polarisation sociale. Je présenterai une analyse prospective sur l'impact de certains de ces défis comme l'évolution démographique et le changement climat sur nos territoires vers la fin de cette année-ci.

Deuxième conclusion : Nous devons continuer à consolider l'acquis notamment en matière de partenariat et de gouvernance. La mondialisation modifie le sens du principe de subsidiarité et requiert une plus grande implication des niveaux régionaux et locaux qui sont les mieux placés pour répondre à et bénéficier de ces changements globaux. C'est la raison pour laquelle nous devons poursuivre le renforcement de notre système de multi-gouvernance.

Pour lancer le débat, la Commission publiera cet automne un Livre vert sur la cohésion territoriale. Ce document portera sur plusieurs questions, notamment :

Comment définir le bon niveau de compétence administrative suivant la nature du problème posé,
comment assurer une meilleure coordination entre les politiques sectorielles et territoriales,
comment élargir la participation des partenaires dans la préparation et la mise en œuvre des politiques européennes,
comment développer des indicateurs européens pour analyser les tendances territoriales.
Ce livre vert ouvrira une consultation publique sur ces sujets importants et je vous invite, bien sur, à y contribuer.

De leur côté, les autres institutions communautaires, notamment le Parlement, le Comité des régions et le Conseil, se sont également déclarées, à travers différentes résolutions et conclusions, favorables à la participation active des acteurs régionaux et locaux au système de gouvernance à plusieurs niveaux.

Pour conclure, le rapport d'initiative

Dans ce cadre, permettez-moi, pour terminer, Monsieur le Député (Beaupuy), de vous féliciter de l'adoption à l'unanimité de votre rapport par la commission REGI du Parlement, et de partager mes premières impressions sur votre document.

Ce rapport préconise une plus grande intégration des fonds et des politiques à tous niveaux, une plus grande décentralisation de la politique de cohésion, une pleine reconnaissance et association des différents partenaires aux programmes de politique régionale, et notamment des autorités locales et urbaines. Le rapport propose aussi le développement d'outils pour renforcer le partenariat et la "nouvelle gouvernance".

Comme vous, je suis convaincue que la politique de cohésion doit être simplifiée et, dans le même temps, garantir un usage efficace de l'argent des contribuables européens. Je suis

également convaincue qu'il faudra mieux associer les partenaires à toutes les phases des programmes. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de lancer une évaluation sur le fonctionnement du partenariat lors de la mise en œuvre des programmes ainsi que sur les modalités de la gouvernance régissant ces programmes.

Mesdames, messieurs

Une bonne gouvernance et une approche intégrée sont au cœur de la politique de cohésion: c'est l'assurance de la participation au bon moment de tous les acteurs qui permettra de rendre notre politique plus efficace et plus proche du citoyen européen. Dans ce contexte, je me réjouis que la présidence française de l'Union européenne ait décidé d'approfondir le débat sur le futur de la politique de cohésion, notamment par le biais de deux réunions importantes, à Paris le 30-31 octobre sur la cohésion territoriale et l'avenir de la politique de cohésion et, bien évidemment, la réunion informelle des ministres à Marseille, fin novembre.

Pour conclusion, j'espère vous avoir convaincus de la nécessité de renforcer davantage encore les concepts fondamentaux que sont la gouvernance et l'approche intégrée. Ceci est ma priorité, celle de la Commission, et je l'espère aussi la votre dans les mois à venir pour l'avenir de l'Europe, et surtout pour l'avenir de vos régions.

Je vous remercie.